

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : tresor.cgt35@wanadoo.fr

=====

Vendredi 30 juillet, nous avons été reçus, à leur demande par le TPG et le Directeur, qui nous ont fait part d'un certain nombre de projets concernant **des travaux immobiliers et mobiliers en 2004.**

Announce nous a été faite que le contrat de performance dont 5 des 6 objectifs avaient été atteints a permis au département de voir son budget abondé de 100 000 €. Par ailleurs une dotation exceptionnelle de 374 500 € a été attribuée au département.

La TG a décidé d'affecter cet argent de la façon suivante :

- ▶ Les 43 700 € annoncés lors d'un CTPL précédent pour les travaux de **La Guerche, Fougères et Pipriac** sont portés à 52 000 €.
- ▶ La réserve de gestion de 50000 € est ponctionnée de 30000 € pour des travaux à **Janzé, St Méen, Montfort et Chateaugiron.**
- ▶ **Divers autocom** pour 16 200 €.
- ▶ 8 télécopieurs et 11 photocopieurs pour 24 000 euros.
- ▶ Régularisation de frais de service : 15 000 €.
- ▶ Véhicules :
 - Pour les tuteurs Hélios : véhicule type 206.
 - Pour les inspecteurs principaux et divers usages : un véhicule plus petit que la 405 et la Xantia actuelles.
 - Changement du moteur de la camionnette : 6500 €.

▶ **Travaux TG** : 246 000 €.

- Récupération du logement du gardien, nommé au CER, pour en faire une **salle de réunion** de 50 personnes, qui pourra être consacrée à la formation et à l'information. Le reste du rez de chaussée sera réaménagé plus tard pour tenir compte de la quasi inutilisation du hall, depuis la perte des fonds particuliers et de la CNP (**de quand datent les travaux et pour quel montant ?**)

- **2^{ème} étage**, sauf la partie recouvrement produits divers.
 - **DEEF et CEPL** afin de permettre la continuité des bureaux. (bureaux refaits et changement de mobilier).
 - Installation de la **Direction Régionale commerce et artisanat.**

Si les appels d'offre sont favorables, tout le 2^{ème} étage pourrait être refait.

- Le solde disponible (117 000 €) sera consacré au mobilier de la salle de réunion et au centre de formation professionnelle.

En raison de la mise en place du CER à compter de l'échéance de décembre, le Service Liaison Recouvrement, qui émigrera dans le nouveau DI, verra ses missions réduites à :

- Relations avec le DI de Lille.
- Contrats de mensualisation.
- Ajustement comptable.

Il est prévu d'installer le centre de formation à la place du SLR (soit environ 100 M² de moins).

Le centre, outre les 2 bureaux des formateurs et celui de la secrétaire, partagée avec l'IP en charge de la formation, comprendrait 2 salles dont une (environ 150 M²) qui pourra être scindée en 3 avec des cloisons amovibles.

Est il judicieux de restreindre les surfaces de locaux affectés à la formation ?

- Quand la formation Hélios demandera de grandes disponibilités de salles (les locaux actuels semblent d'ores et déjà insuffisants en septembre).
- Quand le projet de Bercy de rattacher la redevance TV à la TH, avec intégration des personnels dans le réseau, nécessitera de gros efforts de formation, si le parlement le vote.

La TG envisage par ailleurs de tenir les réunions de cadres A dans la salle de 150 M². Comment cela sera t'il possible, alors que les collègues de la redevance viendraient en renforcer le nombre ?

A la fois d'un point de vue de place et également sécuritaire, ainsi que matériel (comment enlever les tables et micros pour organiser la réunion et où les stocker pendant ce temps ?)

Non, vraiment cela nous semble totalement impossible et irréaliste.

Concernant le centre de formation, nous avons demandé que de nouveau puisse être installé un **distributeur de café** pour les stagiaires, cela fait partie de la convivialité. Il a été supprimé par la société prestataire car non rentable. La TG nous a dit qu'elle allait étudier notre proposition et contacter de nouvelles sociétés.

Rennes Colombier (de janvier à juillet 2005) succéderait au Centre de Formation suivi de la **TPM** pendant les travaux de transformation de leurs locaux actuels.

Nouvel épisode dans la saga du DI :

2 nouvelles éventualités pour le **Centre Régional des Pensions**.

Alors qu'il devait à terme rejoindre l'actuel CFPU, il pourrait finalement intégrer le nouveau DI. (voir photos) Après nous avoir dit, à juste titre semble-t-il qu'il n'y aurait pas la place avec l'arrivée d'ACCORD 2 et que J Bassères lors de la réunion de jeudi à Rennes avec nos collègues de la redevance a laissé entendre que les informaticiens de la redevance pourraient rejoindre le projet Accord on ne voit pas dans quels locaux nos collègues du CRP pourraient s'installer.



Autre piste : les locaux de l'actuelle Redevance.

Attendons le prochain épisode, avant de commencer à boucler les valises.

Redon : Un accueil commun expérimental DGI-CP serait mis en place. La trésorerie dont les travaux commencent fin 2005, verra sa surface s'accroître de 40 M² hors accueil commun. Une salle de réunion commune DGI-CP sera installée.

Cette fusion géographique n'annonce-t-elle pas à terme une fusion fonctionnelle ?

St Malo : Le TPG souhaite pouvoir proposer le dossier à la CP en 2005.

La gestion semble s'adapter aux éléments extérieurs. Le Trésor n'est pas une entité qui bénéficie d'une vision clairement définie avec une visibilité pour l'affectation des personnels et des locaux. Il faut donc s'attendre à une gestion anarchique, au coup par coup, suivant la progression de la disparition des missions du trésor. Les agents sont ballottés sans vision claire de leur avenir.

Concernant la redevance, nous vous engageons à vous rendre sur le site du SNT et de la redevance pour les dernières informations et propositions.

Une discussion a eu lieu avec la Direction de la TG lors de cette réunion et nous avons assisté à celle de M Bassères et sommes en contact régulier avec nos camarades de la redevance.

Si la réforme aboutit, elle aura également des conséquences pour les agents du département.

Les 350 agents de Rennes, qui se verraient confier de nouvelles activités, axées probablement sur le recouvrement ??? seront affectés prioritairement dans le département.

Quelques uns pourraient être affectés dans d'autres directions du ministère et un accompagnement indemnitaire mis en place pour ceux nommés à l'extérieur.

Selon Mr Bassères : (Déshabiller Pierre pour habiller Paul : ça s'appelle la solidarité du réseau). Que faut-il entendre par là ?

Au moment de la perte de l'IS par Rennes Colombier, on nous avait dit, le poste récupérera les poursuites de la redevance (au détriment des autres postes), aujourd'hui on voit ce que cela va donner.

Calendrier :

- * Groupe de travail début septembre avec les OS.
- * Avant la fin d'année : définition des nouvelles activités et du nombre d'agents nécessaires.
 - 1^{er} entretiens individuels pour connaître les souhaits géographiques et fonctionnels des agents.

1^{er} semestre 2005 :

- * Préparation et mise en place des nouvelles activités.
- * Réorganisation des fonctions de contrôle.
- * 2^{ème} phase d'entretien et 1^{ères} affectations.
- * Basculement en trésorerie de la redevance en juin 2005.

Comment se feront les **mutations** ?

Quels effets sur les collègues en attente de mutation pour l'Ille et Vilaine et au-delà ainsi que pour les mouvements internes ?

Quelles **formations** ? (se reporter à la page précédente).

Le TPG s'est proposé de tenir une réunion en associant les OS de la redevance dès que des décisions auront été actées.

Nous ne manquerons pas de vous en informer et vous invitons à nous faire part de vos remarques concernant les annonces de la TG, présentées ici sommairement.

Un CTPL discutera officiellement des « projets », mais combien seront déjà engagés voir terminés ???